

Index égalité professionnelle 2022 (au titre de l'année 2021)



Chaque année, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier leur index sur l'égalité professionnelle. Cet index, noté sur 100 points, mesure l'égalité entre les femmes et les hommes en s'appuyant sur plusieurs indicateurs.

Gedimat Bray obtient les résultats suivants pour l'index 2022 :

Indicateur		Calculable	Motif de non-calcul	Note
1	Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes	Non	Les effectifs sont insuffisants dans certains groupes, et l'ensemble des groupes valables représente moins de 40% des effectifs.	/
2	Ecart de taux d'augmentations individuelles et promotions	Oui	/	35/35
3	Pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Oui	/	0/15
4	Nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	Oui	/	10/10

Nous ne pouvons pas calculer la note globale de notre index 2022, car le premier indicateur, qui représente 40 points, n'est pas calculable, et les indicateurs pouvant être calculés représentent moins de 75 points au total.